



8 novembre 2017

Communiqué de presse

Modernisation de la ligne ferroviaire Nantes – Bordeaux entre La Roche-sur-Yon – La Rochelle *Comité de pilotage du 8 novembre 2017*

Le projet

La ligne ferroviaire Nantes – Bordeaux nécessite d'importants travaux de modernisation sur la section entre La Roche-sur-Yon et La Rochelle. L'État et les collectivités territoriales font de la rénovation de cette section une priorité des contrats de plan État-Région (CPER) 2015-2020 pour un montant porté à 138 M€.

Cette somme correspond à une 1^{ère} phase de travaux. Afin de pérenniser la ligne et de rétablir le temps de parcours initial avec des trains circulant de nouveau à 120 km/h, les partenaires se sont unanimement prononcés en mars 2016 en faveur d'une rénovation complète d'une des deux voies avec la possibilité d'un croisement des trains en gare de Luçon.

Outre les travaux permis par l'enveloppe inscrite aux CPER, les études d'avant-projet (AVP), ont également intégré l'étude de la phase 2 (rénovation de la 2nde voie) et de l'option d'un second dispositif de croisement des trains au niveau de Marans.

La prochaine étape est la réalisation des études projets de la première phase de travaux.

Les décisions du comité de pilotage

La préfète de la région Pays de la Loire, Nicole KLEIN, préfète coordonnatrice du projet, a réuni le 8 novembre 2017 le comité de pilotage.

Ce comité rassemble les présidents des conseils régionaux Pays de la Loire et Nouvelle-Aquitaine, les présidents des conseils départementaux de la Vendée et de la Charente-Maritime, le président de la communauté d'agglomération de la Rochelle et SNCF Réseau, maître d'ouvrage du projet.

SNCF Réseau a présenté un nouveau système de signalisation inscrivant dès aujourd'hui le tronçon dans les innovations technologiques appelées à se généraliser pour la mobilité du futur.

Plus moderne, plus économique, cette solution nécessitera cependant de mener les études détaillées selon un calendrier qui sera précisé par SNCF Réseaux début 2018.

Au regard de l'enjeu d'inscrire de manière pérenne l'axe Nantes-Bordeaux dans les mobilités du futur, les membres du comité de pilotage ont retenu cette nouvelle solution.

CONTACT PRESSE

Préfecture de la région Pays de la Loire, Préfecture de la Loire-Atlantique
Service régional de la communication interministérielle (SRCI)
02 40 41 20 91 / 92
pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr
www.pays-de-la-loire.pref.gouv.fr
@prefet44